Des acteurs régionaux réclament qu'une fiducie protège les terres de Rabaska

Lévis, 5 juin 2024 —Le Syndicat de l'UPA de Lévis, Équiterre, l'Alliance SaluTERRE, La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches (LARACA) et le Collectif Sauvetage pour le patrimoine agricole à Lévis et Beaumont, s'unissent afin de mettre sur pied un important projet visant la mise en fiducie des 272 hectares de terres du défunt projet Rabaska à Lévis, soit l'équivalent de 3 fois la superficie des Plaines d'Abraham de Québec. Seule une mise en fiducie permettrait de pérenniser à la fois les activités agricoles exercées sur le site depuis plus de 300 ans, le développement du potentiel acéricole qui s'y trouve ainsi que la conservation des forêts et des nombreux milieux naturels répertoriés.

« Nous savons que les Lévisiens et les Lévisiennes appuieront cette démarche, c'est-à-dire celle de protéger et de conserver les 272 hectares de terres de Rabaska, de manière irréversible et permanente, par l'entremise d'une fiducie. Ainsi, tous ceux et celles qui souhaiteraient changer la vocation de ces terres devraient faire face à la justice et se mesurer à l'opinion publique », explique M. Jean-Paul Tardif, producteur acéricole et président du Syndicat de l'UPA de Lévis. « Ceci permettrait de sécuriser dans le temps la culture de pommes de terre déjà bien établie, et qui approvisionne le plus important transformateur alimentaire de la région de Québec, comptant à son emploi 450 personnes de la région », ajoute M. Tardif.

Le groupe est d'ailleurs très optimiste puisque des entreprises ont déjà fait part de leur intérêt à cultiver des parcelles des terres, et y développer le potentiel acéricole bien présent. Puis, une institution d'enseignement agricole reconnue a signifié son intérêt afin d'accompagner et y établir des projets de leurs diplômés.

Selon M. Tommy Labrie, producteur laitier et 1^{er} vice-président de LARACA « la relève agricole est déjà particulièrement éprouvée par l'inflation galopante du prix des terres au Québec. La mise en fiducie de celles-ci offrirait un accès privilégié et abordable à de bonnes terres, et elles cesseraient d'être menacées par l'urbanisation, l'industrialisation, la spéculation et, à plus long terme, le dézonage. »

Pour l'Alliance SaluTerre, la mise en fiducie de ce site constitue un projet phare pour l'agriculture à proximité des communautés métropolitaines, là où le prix des terres est devenu inabordable pour la très grande majorité des agriculteurs et agricultrices de la région. « La mise sur pied de fiducies foncières, comprenant des terres agricoles situées près des grands centres, viendrait sécuriser les cultures maraîchères et fruitières qui s'y trouvent et qui, à leur tour, serviront les citadins et les citadines en les nourrissant. En plus de créer une banque de terres accessibles pour la relève, ceci favoriserait le maintien d'une diversité de modèles agricoles », mentionne Mme Carole-Anne Lapierre d'Équiterre et coordonnatrice de l'Alliance SaluTerre. Toujours selon Mme Lapierre, « la préservation des nombreux milieux naturels du site s'en retrouverait assurée, tout en permettant un accès à la communauté lorsque c'est possible, comme dans le cas présent. »

« On peut faire le pari que les gens de Lévis seront heureux de pouvoir continuer de se ressourcer en nature et avoir accès à une agriculture de proximité et diversifiée. Ils voudront très certainement se munir d'une ceinture verte nourricière, un gage de santé collective, et non d'une ceinture de béton créée par un projet industriel qui les étouffera », souligne Mme Françoise Legault, productrice maraîchère et porte-parole du Collectif Sauvetage pour le patrimoine agricole à Lévis et Beaumont.

D'une voix commune, les instigateurs et instigatrices de ce projet ont réitéré « vouloir que les 272 hectares de terres du défunt projet Rabaska soient mis en fiducie afin de protéger, conjointement et à perpétuité, ce riche patrimoine agricole ainsi que l'intégrité des habitats et des milieux naturels de ce site. Ce projet doit être un choix de société et favorable, compte tenu du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité », évoquent-ils en ajoutant « qu'il s'agit d'un actif d'une valeur inestimable, autant pour l'agriculture, l'environnement, que pour les gens. »

Rappelons que le site de l'ancien projet de terminal méthanier compte plus de 100 hectares de terres cultivables, 50 hectares de forêt à haut potentiel acéricole. On y trouve aussi plus de 600 000 m² de milieux humides, soit l'équivalent de 110 terrains de football dont une tourbière ombrotrophe remarquable par sa biodiversité. Par ailleurs, la communauté pourra y poursuivre la pratique du ski de fond et l'observation de la nature, qui font aussi partie du plan de sauvegarde des lieux.

- 30 -

Pour information:

M. Jean-Paul Tardif

Président du Syndicat de l'UPA de Lévis

Téléphone: 418 520-8647

Courriel: tardif.jpaul@gmail.com

M. Tommy Labrie

Producteur laitier et représentant de La Relève agricole de la Chaudière-Appalaches

Courriel: tommylabrie15@gmail.com

Mme Carole-Anne Lapierre, agr.

Analyste en agriculture et en systèmes alimentaires chez Équiterre et coordonnatrice de l'Alliance SaluTERRE

Courriel: calapierre@equiterre.org

Mme Françoise Legault

Productrice maraîchère et porte-parole du Collectif Sauvetage pour le patrimoine

agricole à Lévis et Beaumont

Courriel: fermedesruisseaux@hotmail.com